

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2004

Présents : Gérard Bisiaux, Véronique Boirin, Gilles Caiset, Éric Dudouet, Christophe Gaillardot, Yves Girardet, Patrick Schummer, Pierre Schummer
Absents : Bernard Hérard, Anne-Brigitte Magerand, Didier Noirot
Secrétaire de séance : Véronique Boirin

Compte administratif et compte de gestion 2003 de la commune

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2003 et le compte de gestion 2003 de la commune et décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2003 de la façon suivante :

Résultat : 125 440,88 €

Il n'y a pas lieu de prévoir une réserve en investissement au compte 1068
et le report en fonctionnement au compte 002 sera de 125 440,88 €.

Compte administratif et compte de gestion 2003 du CCAS

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2003 et le compte de gestion 2003 du CCAS.

Commémoration du 8 Mai 1945

Rendez-vous devant la mairie à 11h30, dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts, vin d'honneur à la salle polyvalente.

Parcelles de bois à vendre

Suite à la délibération du 12 mars 2003 concernant le lot de parcelles boisées mise en vente par le GIE La Venelle, le Conseil Municipal confirme que la commune est intéressée par les parcelles cadastrées ZP15, F90, F289 ainsi que la ZP3 constituant le massif de Combotte Huguenin pour une surface de 23 Ha 28 a et 30 ca et décide de proposer la somme de 800 €/l'hectare pour les acquérir.

Nom de domaine site Internet

A compter du mois de mai, la législation sur les noms de sites Internet va être modifiée et les dénominations de sites comportant le nom des communes ne seront plus réservées aux collectivités territoriales. Le Conseil Municipal décide donc de déposer le nom etalante.fr auprès de l'AFNIC.

Le Conseil Municipal prend connaissance des problèmes en cours de traitement et évoque les solutions à envisager :

- *Demande d'actualisation du devis du SICECO pour l'éclairage de l'église.*
- *Départ de l'agent environnement de la commune le 13 mai et recherche d'un successeur*
- *Dysfonctionnement de l'installation électrique de la salle des fêtes : intervention de l'entreprise Is'Chauff*
- *Lecture d'un courrier adressé par M. Feltes Henri au conseil.*
- *Démarrage du service de desserte du marché d'Aignay pour les personnes âgées*
- *Surveillance des dépôts à la décharge communale*
- *Recensement à la demande de la DDE des murs de soutènement de la voirie communale*

Le maire G.Bisiaux